

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE – VESDRE - AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la diffusion du film demain

Le 16 mars 2017

(Ancienne Maison communale – route de Hamoir 34 - 4190 Ferrières)

Monsieur Léonard remercie les habitants d'être présents à la diffusion du film "Demain" de Mélanie Laurent et Cyril Dion et passe la parole à Monsieur Demonty, échevin.

Monsieur Demonty explique que la commune de Ferrières a adhéré à la Convention des Maires et s'est engagée à diminuer sa consommation d'énergie de 40% d'ici 2030. Il explique que ce travail va se réaliser dans le cadre du projet POLLEC 2 qui consiste à mettre en place un comité de pilotage constitué de citoyens qui travaillent à la réalisation d'un plan d'action en faveur de l'énergie et du climat.

Monsieur Demonty ajoute que la commune met actuellement en place diverses actions d'isolation de ses bâtiments communaux mais que la consommation d'énergie de ces derniers ne représente que 2 % des économies d'énergie à réaliser d'ici l'horizon 2030. C'est pourquoi l'Administration communale a un rôle important à jouer au niveau de l'information et de la sensibilisation des habitants de Ferrières.

La diffusion du film Demain a pour but de sensibiliser les citoyens non seulement aux énergies renouvelables mais aussi au développement durable de la commune. A la fin du film, les citoyens volontaires pourront s'inscrire au comité de pilotage à mettre en œuvre dans le cadre du projet POLLEC 2. Le GT énergie, initié lors de l'Opération de Développement Rural, fera office de comité de pilotage et se réunira prochainement pour réfléchir à des actions concrètes à mettre en place. Tous les citoyens inscrits sur la liste y seront conviés.

Le film est ensuite diffusé à 19h45.